



PC.DEL/752/08
11 September 2008

Original: FRENCH

Présidence française du Conseil de l'Union européenne

**Conseil permanent No. 732
11 septembre 2008**

Déclaration de l'UE sur le déplacement du Président de la République française, président du Conseil européen, à Moscou et à Tbilissi

Le Président de la République française, M. Nicolas Sarkozy s'est rendu, au titre de la Présidence du Conseil de l'Union européenne à Moscou et Tbilissi le 8 septembre, accompagné du Président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso, du Haut Représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune, M. Javier Solana et du Ministre français des Affaires étrangères et européennes, M. Bernard Kouchner.

Le Président Sarkozy et son homologue russe ont agréé un document réaffirmant l'engagement de toutes les parties à mettre en œuvre l'ensemble des dispositions du plan Medvedev-Sarkozy en 6 points du 12 août 2008.

Cet accord prévoit la mise en place de mesures relatives au retrait des forces armées, aux mécanismes internationaux d'observation ainsi qu'à la tenue de discussions internationales tel que prévue au point 6 du plan du 12 août.

Les forces russes devront se retirer dans un délai d'une semaine des postes d'observation installés sur la ligne Poti-Senaki. Des observateurs internationaux, dont 200 au moins de l'UE, devront être positionnés dans les

ue2008.fr

zones adjacentes à l'Ossétie du Sud et à l'Abkhazie d'ici le 1er octobre 2008. Les troupes russes devront alors se retirer de ces zones dans un délai de 10 jours. Enfin, l'armée géorgienne devra achever son retour dans ses lieux habituels de cantonnement d'ici le 1er octobre 2008.

Cet accord confirme la validité du mandat existant des observateurs de la MONUG en Abkhazie et de l'OSCE en Ossétie du Sud.

L'Union européenne est garante du principe de non recours à la force, prévu au point 1 de l'accord du 12 août.

Des discussions internationales seront engagées le 15 octobre 2008 à Genève sur les modalités de sécurité et de stabilité dans la région, sur la question des réfugiés et déplacés et sur tout autre sujet fera l'objet d'un commun accord entre les parties.

La délégation conduite par le Président de la République française, président du Conseil européen, s'est rendue le soir même à Tbilissi. Elle a rencontré le président géorgien, M.Saakachvili et lui a fait part du résultat des discussions tenue dans la journée à Moscou.

La Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie - Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; ainsi que l'Ukraine et l'Arménie se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

ue2008.fr